

Port et Gare Maritime du Naye à Saint-MALO

Pour une évolution nécessaire mais équilibrée.

Je m'appelle Norbert BORSA, [REDACTED] j'ai pratiqué l'architecture au quotidien et avec intérêt pendant 40 ans dans les contraintes imposées par la chance d'oeuvrer dans les milieux très sensibles de la région malouine et de toute la côte d'Emeraude mais aussi au-delà. Je vous livre mon ressenti face au projet présenté.

Moderniser les installations recevant les bateaux à l'entrée du port de Saint-Malo est une nécessité. Implanter une gare maritime plus accueillante et significative en bordure de la Chaussée Tabarly en interface Port/Ville est une bonne chose pour l'un comme pour l'autre. Ainsi faire partager les charmes de notre belle ville et de sa région restera un plaisir.

Faire une gare sur deux niveaux pourquoi pas (?) à condition de bien rester dans un gabarit « fixé » à 8 mètres de haut (1) et limité en fond de l'avant-port sans dépasser une ligne tracée légèrement en avant du poste de commande de l'écluse et sur la façade ouest de l'ancienne piscine (2).

En revanche il faut impérativement abandonner l'idée d'implanter un retour de ce bâtiment parallèlement à l'écluse et encore plus l'idée inepte de le prolonger par une passerelle sur 2 niveaux, vitrée à l'étage (3). Ces 2 dispositifs auraient pour effet, de quelque point que l'on se place au niveau du regard d'un promeneur, de briser l'harmonie et l'unité dans la diversité de l'arc formé par la majesté des remparts, façades et toitures de l'intra-muros (4), la typicité des façades des Bas Sablons et le site naturel d'Alet.

Une nouvelle création architecturale doit savoir s'inscrire avec modernité, humilité et discrétion dans cet ensemble sans dépasser le fond de l'avant-port.

Tout architecte, tout décideur imprégné de ce site, à l'instar de ses prédécesseurs doit respecter cela sans ambiguïté.

Le jury du concours s'est « partiellement planté ».

Il faut savoir reconnaître son erreur avant qu'elle ne devienne une faute d'autant qu'à la présentation du projet par obligation légale, plus de 18 000 citoyens émettent des réserves de manière étayée sur certains de ses aspects. Retravailler un projet avant qu'il ne soit figé en réalité est un exercice normal pour des concepteurs et des décideurs.

Norbert BORSA

NOTES

(1) *Gabarit :*

<i>Hauteur sous plafond Rez de Chaussée</i>	<i>3,00</i>
<i>Plénum technique (faux plaf., retombées poutres, gaines, réseaux)</i>	<i>0,60</i>
<i>Plancher + revêtements</i>	<i>0,30</i>
<i>Hauteur sous plafond Etage</i>	<i>2,80</i>
<i>Plénum technique (faux plaf., retombées poutres, gaines, réseaux)</i>	<i>0,60</i>
<i>Plancher Toit Terrasse</i>	<i>0,30</i>
<i>Isolation + complexe d'étanchéité</i>	<i>0,15</i>
<i>Acrotère</i>	<i>0,25</i>
TOTAL	8,00

Ça passe mais :

Rien sur le toit : gaines, garde-corps de sécurité en acier galvanisé, panneaux solaires en verre noir réfléchissants (2,50 m au moins en projection verticale) qui sont autant de « gadgets clinquants » venant altérer la vision d'ensemble, pas toujours très clairs sur les docs de Permis de Construire...

Quid de la « montée des eaux » pour laquelle « on » pourrait être tenté de déroger sur la fixation du 000 du bâtiment de 0,60 m à 1,00 m ce qui porterait alors la hauteur de celui-ci en dehors du gabarit à 8,60 voire 9,00 m de haut par rapport au 000 actuel ce qui serait encore plus inacceptable ?

(2) Si l'on me rétorque qu'il n'y a pas suffisamment de place, je répondrai qu'il faut alors optimiser le programme déjà ancien dans sa définition, établi avant les injonctions de sobriété dont nos dirigeants nous abreuvent en permanence et de la réalité de nos dettes nationales abyssales. Quid de la discrète gare maritime de la Bourse qui paraît bien vide et pourrait accueillir de manière optimisée plus de services liés au port ?

(3) A Saint-Malo il y a les embruns et il y a les C..... de goélands !

Allez entretenir une galerie vitrée sur 2 faces de 117 m de long et perchée entre 4 et 7 m de haut ... Elle sera rapidement et irrémédiablement opaque. Laissez votre voiture 2 jours sur un parking à cet endroit vous aurez un aperçu. De plus elle ne permet pas aux voyageurs de passer directement du bateau à la gare sans une petite balade à l'air (et à l'eau) libre. Elle serait, si c'est vraiment nécessaire, opportunément remplacée par une navette électrique (donc « vertueuse » et adaptée à un circuit fermé), vitrée, montée sur pantographe pour aller chercher les voyageurs piétons à la coupée du bateau pour les déposer au 1er ou au 2ème niveau de la gare en leur offrant au passage une vue prometteuse sur le site qu'ils abordent.

(4) Héritage de ceux qui ont bâti et embelli Saint-Malo jusqu'au 18ème Siècle.

Après destruction en 1944, confirmé et érigé en manifeste par Louis Arretche qui a redessiné Saint Malo dans sa permanence. Respecté par tous ceux qui ont oeuvré sur ce site depuis.